

## Inauguration de la centrale hydroélectrique de Saint-Paul-en-Chablais, Vendredi 14 juin 2019 à 18h30 aux Faverges

### 1. Inauguration de la centrale hydroélectrique

#### **Utiliser la force de l'eau pour fournir de l'électricité !**

*Depuis le moyen-âge, les anciens ont su utiliser la force de l'Ugine.*

*La consommation de l'électricité ne cesse d'augmenter : chauffage, ordinateurs, téléphones etc...*

La mairie a décidé suite aux intempéries de 2015 de donner une nouvelle vie aux turbines destinées à la casse, de refaire la prise d'eau sur le torrent, d'aménager les locaux et d'effectuer toutes les démarches qui permettent d'injecter 19 kWh dans le réseau électrique. Cela à la suite d'une convention avec EDF.



*Roue de la turbine*

Les démarches, les travaux ont été très importants mais le succès est là puisque l'énergie « verte » permet par exemple de recharger 70 000 téléphones portables par an soit la moitié de la population Chablaisienne ou permet d'éviter l'émission d'environ 130 t de CO2 chaque année, l'équivalent d'un million de kilomètre parcouru par une voiture.

**Entreprises :** KSB EITB (Avignon), JMLEC (Radens), Spie industrie (Chambéry)  
**Montant :** 198 762€ HT dont 57 030€ de subvention de la part du Syane

### 2. Restauration des berges

#### **Le torrent de l'Ugine est très impétueux.**

A plusieurs reprises, les ponts ont été emportés. En mai 2015, le torrent est sorti de son lit et a gravement endommagé les berges.

Des travaux très importants de rénovation ont été mis en place par la mairie et ont consisté à :

- Rétablir le cours d'eau
- La pose de 1155 m<sup>3</sup> d'enrochement
- La pose de caissons végétalisés
- La réfection des murs de soutènement du pont de chez Masson
- La pose de géotextile
- La plantation de 270 arbustes dont de la sauge et de la viorne



*Les berges de l'Ugine restaurées*

A noter, ces travaux se sont fait en tenant compte des contraintes environnementales :

- Pêche électrique précédant les travaux, déplacement des poissons

- Recensement sur les chauves-souris potentielles vivant sous le pont de chez Masson

Les caissons de protection des berges ont été réalisés avec du bois de mélèze entrecroisé permettant aux végétaux et à la flore de prendre racine.

**Entreprises :** Maître d'Ouvrage : Hydrétudes (Annecy) / végétalisation : SOCCO (Chavanod), Espaces Ruraux Montagnards (Cordon), Dynamique environnement (Rotherens)

**Montant : 365 456.03€ dont 182 767€ de subvention de la part de l'Etat et 60 922.20€ du département**

### 3. Automatisation des pompes et sécurisation

*La demande en eau se fait de plus en plus importante pour deux raisons :*

- *Augmentation de la population*
- *Réchauffement climatique*

Les élus se sont préoccupés depuis longtemps de cette alimentation. Cela fait partie de la culture locale : inventaire des bassins, protection des sources par l'achat d'une centaine de parcelle etc...

En 1990, l'intervention d'un sourcier a permis la découverte d'une nappe phréatique de 650 000m<sup>3</sup> d'eau d'une qualité voisine de celle des eaux d'Evian. Cette eau est acheminée en réservoir à 1100m d'altitude à la Beunaz. Elle est ensuite distribuée sur six communes : Vinzier, Féternes, Champanges, Larringes, Maxilly et Neuvecelle.

Afin de rendre cette distribution plus performante et moins coûteuse en alimentation électrique et d'éviter le déplacement de deux agents communaux pour la surveillance, la mairie revoit complètement ces installations en automatisant et changeant ses pompes.

Désormais, le niveau d'eau des différents réservoirs enclenchent la mise en marche des pompes de façon alternative. Les informations sur le niveau de la nappe et des réservoirs et sur le fonctionnement général sont instantanément transmises aux agents et élus.



*Nouvelles pompes de la centrale hydroélectrique*

Les travaux ont consisté :

- Au réaménagement du local des pompes, au changement de la pompe du forage et des deux pompes principales d'une capacité technique de 75 m<sup>3</sup>/h,
- A la mise en place d'un système de communication : traçabilité des débits et consommation pour en savoir plus.

**Etudes :** Cabinet GTR (Saint-Paul) et Cabinet Hydrétudes (Annecy)

**Travaux :** SEMG (Viry) et Degenève (Bons-en-Chablais)

**Montant : 328 005€ HT dont 193 777€ de subvention de l'agence de l'eau et 47 000€ de l'APIEME**